Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 17 (1990)
Heft: 2

Artikel: Point de vue d'une exilée hongroise : la Suisse et les bouleversements en Europe de l'Est
Autor: Garamvölgyi, Judith
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-912306

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Point de vue d'une exilée hongroise

La Suisse et les bouleversements en Europe de l'Est

La révolution – pour le moment pacifique – en Europe centrale, l'ouverture politique accélérée dans les pays de l'Est ainsi que les événements sanglants en Roumanie font que, même après coup, 1989 apparaît comme une année extraordinaire.

Même si, après 33 années passées en Suisse, je n'avais jamais abandonné tout espoir de voir une vraie démocratie être instaurée en Hongrie – le pays où je suis née – c'était plu-

Judith Garamvölgyi, née en 1937 à Budapest, est venue en Suisse après la révolution de 1956. Elle a terminé ses études d'histoire à l'Université de Berne en 1965 (professeur Walther Hofer). Elle est aujourd'hui professeur d'histoire générale de la période contemporaine et s'intéresse notamment à l'histoire sociale et économique des pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est.

tôt pour moi un beau rêve qui se réaliserait peut-être au cours du prochain millénaire. Et pourtant: ma génération, celle de 1956, a vu son choix sanctionné par l'histoire. Avec toute la population suisse, nous avons attendu dans l'anxiété de connaître l'issue du mouvement révolutionnaire dans l'ancien bloc de l'Est. Les distances ont fondu et, à la fin de l'année, le mur de Berlin, qui rappelait la guerre froide, s'est effondré, au sens propre comme au sens figuré. Nous, les citoyennes et citoyens suisses originaires d'Europe de l'Est, avons trouvé une nouvelle identité, encore plus forte qu'avant.

Situation économique délabrée

Il est vrai que depuis lors, nous avons souvent été pris de vitesse par l'actualité. La politique intérieure de la Suisse traverse également une crise et le chemin qui mène à la stabilisation démocratique de l'Europe de l'Est est encore semé d'embûches. L'ouverture politique nous fait découvrir la situation économique délabrée de tous les pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est; une industrie obsolète et inefficace ainsi que d'immenses problèmes sociaux et d'environnement ne constituent pas forcément les meilleures conditions pour de jeunes démocraties. Il n'est donc pas étonnant que les gouvernements transitoires actuels commettent aussi des fautes, que les lois démocratiques adoptées un peu hâtivement ne donnent pas toujours satisfaction et que la lutte pour le partage futur du pouvoir ne soit pas toujours fair-play. En outre, comment la Pologne et la Hongrie – pour ne citer que les pays les plus endettés – peuvent-elles payer les intérêts sur des dettes qui rappellent celles de certains pays d'Amérique du Sud ou même amortir ces dettes et en même temps mettre en œuvre des réformes structurelles fondamentales? Comment les gouvernements peuvent-ils empêcher que des conflits sociaux et ethniques surgissent, alors que la pauvreté ne cesse de croître et qu'il y a du chômage, que l'on ne connaissait pas auparavant? Si les pays occidentaux, la Suisse comprise, n'apportent pas leur aide, toutes ces questions resteront sans réponse.

La Suisse peut apporter beaucoup

Il est vrai qu'une aide financière coordonnée sur le plan international ne constitue qu'un premier pas sur la voie qui permettra de surmonter la crise actuelle. Pour y arriver, il est également nécessaire d'aider ces pays à moderniser leur industrie par le transfert de connaissances techniques et l'apport de capitaux, et de développer les relations commerciales d'une manière qui soit favorable aux deux parties. Je suis persuadée que, dans ce domaine, la Suisse peut apporter beaucoup. Grâce à sa puissance économique, la Suisse n'est pas seulement à même d'investir et d'accorder des crédits pour la formation de spécialistes. Pourquoi ne pourrait-on pas, par exemple, mettre en place dans des «entreprises modèles» un management exemplaire et une formation professionnelle semblable à celle qui donne entière satisfaction chez nous?

L'économie de marché et la démocratie parlementaire présupposent que l'on reconnaisse certaines valeurs communes; mais elles nécessitent aussi des institutions bien conçues et stables, ainsi un management professionnel au niveau de l'Etat, de la commune et de l'économie. C'est précisément là que la Suisse peut apporter le plus et fournir l'aide la plus utile.

La Hongrie, mais aussi la plupart des autres pays touchés par ces bouleversements doivent supporter le poids d'un triste héritage dû à un Etat trop puissant et trop centralisé, à des rapports ville-campagne perturbés et à l'absence d'autonomie locale; à la faiblesse de la société civile correspond partout la tendance – profondément enracinée dans l'histoire – à la création d'oligarchies, qu'elles soient semi-féodales ou socialistes. En outre, il faut commencer par apprendre à traiter les minorités d'un pays avec les égards voulus.

Démocratie signifie travail de détail

Il n'est sans doute pas possible de transplanter simplement dans les pays de l'Est le système politique de la Suisse, qui est très compliqué et qui ne favorise pas toujours la prise de décision politique; en outre les pays d'Europe centrale ont fait des expériences plus que mauvaises avec la copie slave d'un système étranger. Mais le modèle suisse offre précisément de nombreux éléments qui, adaptés aux traditions locales, pourraient déployer un effet bienfaisant dans cet espace multinational.

Je pense en particulier à notre fédéralisme, à l'autonomie communale, à la péréquation financière au niveau cantonal et fédéral, à certaines institutions de la démocratie directe ou à la manière de s'attaquer au problème linguistique. Pourquoi ne prévoirait-on pas des cours où l'on apprendrait à connaître le travail d'une administration communale, le fonctionnement de la péréquation financière ainsi que l'organisation d'élections et de votations populaires, en théorie et en pratique. On pourrait montrer à des délégations venant des pays comprenant plusieurs ethnies comment on fait face à la question

Succession
en Suisse:
Testament
Inventaire
Liquidation du régime matrimonial et partage de la succession
Contrat de partage d'héritage
Treuhand Sven Müller
Birkenrain 4
CH-8634 Hombrechtikon ZH
Tél. 055/42 21 21

linguistique dans les organes fédéraux – administration et commissions – et comment on enseigne les langues nationales dans les écoles. Nos associations d'enseignants et responsables de l'instruction publique pourraient proposer un échange d'expériences en ce qui concerne les possibilités et les difficultés d'un enseignement précoce des langues étrangères. Ce ne sont là que quelques exemples pris presque au hasard, qu'il serait facile de multiplier. Le cœur du problème est le même pour tous: la démocratie et l'économie de marché exigent que l'on ait des institutions bien conçues et que l'on effectue jour après jour un travail de détail délicat. Il ne sera certainement pas facile d'inculquer cela à des gens qui, après avoir vécu pendant plusieurs décennies sous la dictature et dans une pauvreté relative, espèrent maintenant que leur situation va s'améliorer rapidement grâce à des mesures globales.
Certes, la Suisse n'ignore pas les conflits mais, au cours d'un processus séculaire, elle a créé des institutions et éprouvé avec succès des méthodes pour régler les conflits pacifiquement, ou presque. Les démocraties en gestation pourraient également profiter de ces expériences.

Renforcement des pays neutres

On peut évidemment se demander quel intérêt la Suisse pourrait avoir à participer à de telles actions d'entraide. Je suis persuadée qu'il s'agit là de bien davantage que d'une application de la maxime souvent évoquée de la solidarité. L'Europe centrale et l'Europe de l'Est, qui ont souvent été un baril de poudre, ne pourront trouver leur stabilité que grâce à l'aide globale de l'Europe entière, dans le cadre d'une politique européenne de paix. Il est par conséquent dans l'intérêt bien compris de la Suisse que cet espace géographique soit politiquement et économiquement stable. De plus, la majorité des partis hongrois voudrait faire de la neutralité une maxime de la politique étrangère de leur pays; d'autres pays pourraient imiter la Hongrie. Dans le processus d'intégration européenne, un groupe de pays neutres plus nombreux aurait davantage de poids. Mais on peut dire la même chose s'agissant de l'Espace économique européen en train de se former: le fait que les pays qui passent à l'économie de marché s'associent à l'AELE pourrait ouvrir des perspectives intéressantes. Le premier train de mesures adopté par les Chambres fédérales au mois de mars de cette année en faveur de la Pologne et de la Hongrie va dans la bonne direction et j'en éprouve aussi personnellement de la satisfaction.

Judith Garamvölgyi

Les fiches du Ministère public de la Confédération

Une Affaire, et non une crise de l'Etat

En novembre 1989, la Commission d'enquête parlementaire (CEP), qui avait été chargée au début de l'année passée – en relation avec la démission de la conseillère fédérale Elisabeth Kopp – de faire la lumière sur les événements survenus au DFJP, a présenté son rapport. Celui-ci a notamment révélé un fait tout à fait nouveau pour beaucoup de gens, à savoir que la police fédérale avait, pendant plusieurs dizaines d'années, établi des fiches et des dossiers sur plusieurs centaines de milliers de citoyens.

Il ne fait aucun doute qu'à l'époque de la guerre froide, la protection de l'Etat et le service de renseignements étaient d'une importance vitale pour la Suisse et qu'aujourd'hui encore, il ne s'agit pas de supprimer purement et simplement l'action préventive de la police, bien au contraire. Pour lutter contre le terrorisme, le crime organisé, l'extrémisme violent et l'espionnage, il est moins que jamais possible de renoncer à une police fédérale aux pouvoirs bien délimités, avec un service de renseignements hautement qualifié. Toutefois, protection de l'Etat veut dire protection du pays et de l'individu; elle n'autorise en aucun cas les services de l'Etat à surveiller des gens en raison de leurs opinions ou à fouiner, comme cela a malheureusement été souvent le cas tout récemment encore.
Dans certains cas, il a suffi qu'une personne participe à une démonstration autorisée ou fasse un voyage derrière le rideau de fer pour que cela soit inscrit sur une fiche, ce qui pouvait causer un tort considérable à l'intéressé (p. ex. lors d'une demande d'emploi ou de la recherche d'un logement), évidemment à l'insu de celui-ci.
Depuis que la CEP a rendu public cet état de choses, la protection de l'Etat et la police politique ont été l'objet de critiques massives et l'on exigea énergiquement que chacun

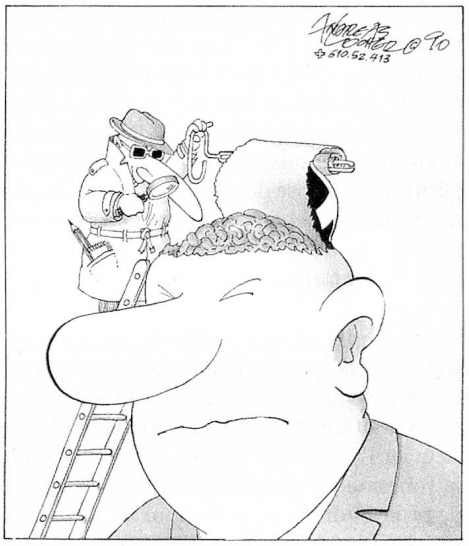

puisse consulter sa fiche, *quels que soient son domicile et sa nationalité.* Au début de février 1990, les premières personnes qui en avaient fait la demande ont pu consulter leurs fiches, dans la mesure où il y en avait. La colère provoquée par cette «fichomanie» s'est également manifestée contre les cantons et certaines communes, qui avaient établi leurs propres dossiers d'où étaient tirées la plupart des informations, souvent banales ou même fausses. Pour répondre à la demande visant à une sérieuse épuration des archives et surtout pour sauvegarder les dossiers concernant la protection de l'Etat, le Conseil fédéral a nommé à la mi-mars un délégué spécial chargé de traiter, d'ici à la fin de l'année 1990, les 150000 demandes déjà reçues et celles qui arriveront encore.
Les fiches en question pourront être consultées grâce à l'envoi à l'intéressé d'une photocopie de celles-ci.
Le moment venu, le DMF informera lui-même les personnes enregistrées.
(Etat des choses à l'heure de la rédaction).

WIL

Nous attirons votre attention sur les informations complémentaires qui se trouvent dans les Communications officielles.

IMMOBILIER

Nous pouvons régler tous vos problèmes immobiliers en Suisse – Achat, vente gérance, administration et fiscalité

Fiduciaire & Régie
P.-A. NOZ SA
Case postale 145
1000 LAUSANNE 6

Tél. 021 29 58 61
Télex 454 551 FIDU CH
Téléfax 021 29 48 51